

Accéder à la déchetterie

<https://www.bassin-pont-a-mousson.fr/dechetteries.htm>

Déchetterie de Dieulouard
Rue de Scarpone
54380 Dieulouard

La déchetterie est fermée
le Jeudi & les jours fériés



Pour vous renseigner

service des ordures ménagères
du Bassin de Pont-à-Mousson
Tél : 07.86.40.98.64
dechets@bassin-pont-a-mousson.fr

LA DÉCHETTERIE DU BASSIN DE POMPEY
FERME SES PORTES
POUR TRAVAUX A COMPTER du 06/09/2020
DANS CE COURRIER
VOTRE CARTE D'ACCÈS
TEMPORAIRE

DÉCHETTERIE DE DIEULOUARD

Réservée aux habitants des
communes de :

Custines
Liverdun
Marbache
Malleloy
Millery
Pompey
Saizerais

utilisable
à partir du
07/09/2020



Bassin de
Pompey
Communauté de communes

Bassin de
Pont-à-Mousson
Communauté de Communes



1 TROUVEZ LES INFOS D'OUVERTURE
<https://www.bassin-pont-a-mousson.fr/dechetteries.htm>

2 PRÉSENTEZ VOUS A LA DÉCHETTERIE
 avec votre badge & votre carte d'identité

RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES
 & LE RÈGLEMENT

Cette carte est strictement personnelle et est délivrée aux habitants des communes concernées du Bassin de Pompey. Elle est valable du 7/09/2020 jusqu'à la réouverture de la déchetterie intercommunale du Bassin de Pompey.

L'accès est limité aux voitures particulières (véhicules légers de tourisme) équipées ou non d'une remorque, (hauteur limitée à 1.90 m)

Pour les véhicules de type utilitaires, une demande d'autorisation d'accès exceptionnelle sera à réaliser auprès du Bassin de Pompey, sur présentation de la carte grise du véhicule utilisé, d'un justificatif de domicile. Cette autorisation est valable pour 2 voyages. Accès uniquement le week-end. Renouvelable 2 fois par an (motif : vide-maison, déménagement...)

L'accès est interdit aux professionnels et aux camions/camionnettes avec benne ou plateau



BOIS



DÉCHETS VERTS



GRAVATS
INERTES



MOBILIER



HUILE DE
VIDANGE



CARTONS
PAPIERS



PILES



FERRAILLE



ENCOMBRANTS



BATTERIES



HUILES
VÉGÉTALES



NÉONS



CARTOUCHES
IMPRIMANTES



DÉCHETS MÉNAGERS
SPÉCIAUX



ÉQUIPEMENT
ÉLECTRIQUE
ÉLECTRONIQUE



RADIOGRAPHIES

FENÊTRE (3/jour)
 PLÂTRES (2m3/jour)
 TERRE (2m3/jour)

DÉCHETS REFUSÉS

- ordures ménagères
- tous déchets non stipulés ci-dessus